

UNIVERSITE FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY DE COCODY



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UFR Langues, Littératures et Civilisations
Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix



**TERMES DE RÉFÉRENCES DU PROJET DE RECHERCHE-ACTION
SUR LES MÉTHODES ENDOGÈNES DE PRÉVENTION ET DE
RÉSOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE**

Prof **LEZOU Dago Gérard**, Titulaire de
la Chaire UNESCO pour la culture de la
Paix

Contexte et justification :

Les documents de politique générale de l'UNESCO accordent une place de choix à la culture et ses dérivés sémantiques et sociales que sont l'interculturalité, la diversité culturelle, le dialogue interculturel, le patrimoine culturel etc. Les civilisations contemporaines sont toutes héritières d'un riche patrimoine culturel qui a régulièrement contribué à l'équilibre social et politique des peuples.

Terre de l'oralité par excellence, l'Afrique, en dehors de l'Égypte et de l'Éthiopie antiques, n'a connu l'écriture que sous le joug du colonisateur. Les manuscrits arabes rédigés à Tombouctou au XIII^{ème} siècle, sous l'impérialisme islamique sont quelques exceptions aux cultures africaines fondées sur la parole. Ce riche patrimoine culturel immatériel,¹ composé des traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales et rituelles, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire, ont de tous les temps été utilisés comme des instruments de régulation des sociétés africaines. Les États africains, avant le partage de leur territoire par les colonisateurs, régulaient à travers leurs propres cultures et valeurs traditionnelles les conflits auxquels ils étaient confrontés. Le vent de colonisation qui a soufflé sur l'ensemble du continent africain a consacré la prééminence, voire la suprématie des règles de gestion modernes de l'État, parfois rigides, sur les cultures et traditions africaines. Ce choc des cultures a favorisé un déphasage dans l'éducation des cadres, du rang desquels sont issus les actuels acteurs traditionnels, censés être les héritiers et les dauphins coutumiers.

Ces mécanismes existent et sont parfois méconnus, non extériorisés, ou encore contestés par les institutions modernes. Et pourtant, il est prouvé par des exemples patents que le recours aux mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits a été bénéfique en certaines situations. Ce fut le cas du Ghana où les chefs traditionnels charismatiques constituent de véritables infrastructures de paix, changeant le cours des positions et des intérêts des politiques. Les alliances à plaisanteries, les alliances intergénérationnelles, les alliances interethniques, les mariages interclaniques ou intraclaniques, le totémisme, les proverbes, la palabre, les masques sont autant d'outils et de mécanismes qui contribuent à instaurer et restaurer le climat social apaisé en Afrique. Il existe encore des acteurs conservateurs de ces valeurs. Ces « sources et ressources pour une culture de la paix » ont été rappelées lors du Forum de Luanda, du 26 au 28 mars 2013 et ont

¹ Le 29 septembre 2003, l'UNESCO adoptait une Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel avec pour objectif la sensibilisation à l'importance de ce patrimoine immatériel et la mise en œuvre des moyens nécessaires à sa sauvegarde.

débouché sur le rapport n°191 EX4.INF 3 de la directrice générale sur l'exécution du programme adopté par la Conférence générale de l'UNESCO.

Il est apparu urgent de mettre de :

-Concevoir un cadre conceptuel et opérationnel transversal qui mobilise, notamment l'éducation, le patrimoine et l'histoire afin de s'assurer que la notion de culture de la paix est présente dans les politiques publiques, avec un accent particulier sur la recherche-action ;

-Mettre au point un programme de recherche-action sur les méthodes endogènes de prévention et résolution des conflits en Afrique, avec notamment un système de bourses pour jeunes chercheurs africains.

Le Forum a aussi rappelé qu'il faut investir davantage dans la recherche orientée vers des actions qui aident à la promotion de valeurs africaines favorables à la culture de la paix ; en particulier, faire davantage recours aux chercheurs locaux et renforcer la valeur ajoutée de la nouvelle université panafricaine.

S'étant solennellement engagée à œuvrer pour la réalisation des ces objectifs, la Chaire UNESCO pour la culture de la paix de l'Université Félix Houphouët Boigny, souhaite par les présentes jeter les bases des termes de références pour la mise en route du projet sus-mentionné.

Localisation et cible:

Le projet est panafricain et se déroulera sur le territoire des 55 États de l'Union Africaine répartis en cinq zones stratégiques notamment, Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.

Des parties prenantes :

Les parties prenantes sont diverses et complémentaires. Nous les analyserons selon cinq groupes :

Les partenaires institutionnels ;

Les points focaux par zone ;

Les coordonnateurs pays ;

Le collège des chercheurs ;

Les autres parties prenantes.

1-Les partenaires institutionnels :

- UNESCO, Paris ;

- (Université pour la Paix) UPEACE Afrique ;
- Union Africaine (UA) ;
- Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) ;
- Communauté Economique des États de l’Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Communauté d’Afrique de l’Est ;
- Ministère en charge de l’éducation, de l’enseignement supérieur et de la recherche dans chaque État.

2-Les points focaux par zone :

Cinq zones sont concernées par le projet, à savoir, Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique de l’Est, Afrique de l’Ouest et Afrique centrale.

En fonction des zones, il ressort la désignation de cinq points focaux. Pour les zones ouest et est, les points focaux seront respectivement le Professeur LEZOU Dago Gérard et Dr Jean Bosco BUTERA de UPEACE Afrique (Addis-Abeba).

Quant aux trois (3) autres zones, le recrutement se fera selon les critères suivants :

- disposer d’une expérience d’au moins cinq ans de conduite de recherche en matière de prévention et de résolution des conflits ;
- Etre enseignant de rang magistral;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de coordination d’une équipe de recherche ;
- Avoir le sens du bénévolat.

3- Les coordonnateurs pays :

Chaque pays doit disposer d’un coordonnateur national qui travaillera en étroite collaboration avec le point focal par zone.

4-Le collège des chercheurs :

Le projet devra mobiliser les ressources financières pour appuyer les recherches entreprises par les enseignants chercheurs, les chercheurs et les doctorants. Le critère retenu est de 11 chercheurs par zone soit un total de 55 personnes.

5-Les autres parties prenantes :

Objectifs globaux :

Le projet vise à contribuer à l'instauration d'un climat de paix en Afrique. Il contribue aussi à valoriser le patrimoine culturel de l'Afrique en matière de prévention et de résolution des conflits.

Objectifs spécifiques :

- Appuyer la recherche-action pour la valorisation des méthodes endogènes de prévention et de résolution des conflits ;
- Etablir le mapping² des bonnes pratiques des mécanismes traditionnels en Afrique ;
- Elaborer des supports didactiques opérationnels ;
- Vulgariser les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits ;
- Instituer un Laboratoire panafricain de prévention et de résolution des conflits basés sur les méthodes endogènes.

Résultats attendus :

-55 enseignants chercheurs, enseignants et doctorants africains (11 par zone) de disciplines connexes sont subventionnés pour mener des recherches sur les mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits ;

-Les bonnes pratiques d'application des mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits sont répertoriées et connues ;

-Des moyens de diffusion à large échelle des mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits sont disponibles ;

-Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits sont effectivement utilisés par les populations africaines.

Activités :

- Appel à manifestation d'intérêt ;
- Réunion des points focaux ;
- Désignation des coordonnateurs pays ;

² Cartographie.

- Sélection des membres du collège des chercheurs ;
- Elaboration du guide pratique de mapping ;
- Atelier régional de validation ;
- Recensement des mécanismes traditionnels et des bonnes pratiques ;
- Publication et vulgarisation des résultats.

Chronogramme : Matrice de GANTT

ACTIVITES	MOIS1	MOIS2	MOIS3	MOIS4	MOIS5	MOIS6	MOIS7	MOIS8	MOIS9	MOIS10	MOIS11	MOIS12	RESPONSABLE
Appel à manifestation d'intérêt													Comité de pilotage
Réunion des points focaux													Point focal Pays
Désignation des coordonnateurs pays													Points focaux
Sélection des membres du collège des chercheurs ;													Points focaux
Elaboration du guide pratique de mapping													Experts
Atelier régional de validation													Points focaux
Recensement des mécanismes traditionnels et des bonnes pratiques													Chercheurs
Publication et vulgarisation													Comités nationaux

Méthodologie :

Le présent projet est essentiellement participatif. Un comité de pilotage sera désigné.

Stratégie :

De façon stratégique, le projet doit accorder une place de choix à la dimension genre. Il faut montrer comment les mécanismes traditionnels prennent en compte le respect des droits de la femme dans les sociétés africaines.

Il faudra axer le projet sur une approche de recherche action. Ainsi, nous associerons des étudiants de Master de recherche ou DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies), des doctorants et des chercheurs avérés dans le processus.

L'activité stratégique à mener est la sélection des coordonnateurs nationaux. Comme il été décidé au Forum de Luanda, la Chaire UNESCO pour la culture de la paix, à vocation sous-régionale, va lancer un appel à manifestation d'intérêts³ dans les Universités publiques des États concernés par la phase pilote.

³ Le texte portant appel à manifestation d'intérêt est en annexe.